

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DISPERSÉ OISY- FESMY LE
SART-BARZY EN THIERACHE**

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 MAI 2022

Date de la convocation :

29/04/2022

Date de l'affichage :

29/04/2022

Nombre de membres

En exercice.....12

Nombre de présents...11

Nombre de votants.....12

L'an deux mil vingt-deux, le cinq mai, à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal Scolaire Dispersé de OISY - FESMY LE SART- BARZY EN THIERACHE légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de OISY sous la Présidence de Monsieur DUFRENNE Jean-Louis.

Etaient présents : Messieurs **DUFRENNE J-L, TELLIER P-M., RIOU G., WILMART J., MASCRET D, DENHEZ P, THURETTE C.**

Mesdames **JEAN Z, DUBOIS M-L. LECOUTRE E. - PARMENTIER N.**

Étaient absents excusés : **WAROQUET L.** donne pouvoir à Mme PARMENTIER

Secrétaire de séance : Madame JEAN Zouina

- Approbation du Procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE SUBVENTION DE M. WARGNIER : SORTIE SCOLAIRE ECOLE DE FESMY

Monsieur le Président donne lecture aux membres du comité du courriel envoyé par M. WARGNIER Directeur de l'école de Fesmy-le-Sart sollicitant une subvention dans le cadre d'une sortie scolaire activité physique de Pleine Nature sur la base de Thiérache Sport Nature située à Hirson. Celle-ci aura lieu le 23 juin 2022, le coût s'élève à 519 € HT.

Compte tenu qu'une demande est faite à l'association des trois Y et qu'il pourra en bénéficier après en avoir délibéré, à

8 voix contre et 4 abstentions

le comité syndical décide de ne pas verser de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- M. TELLIER nous informe que l'accompagnatrice du bus n'est pas toujours à sa place, celle-ci est située à l'avant du bus, il serait préférable qu'elle se trouve à l'arrière pour assurer une meilleure surveillance. Cependant, M. DUFRENNE indique qu'elle peut être amenée à se déplacer pour répondre à des besoins particuliers pour certains enfants, qu'il fera remonter l'information à l'accompagnatrice.

Pour faire suite à la question de M. TELLIER, des renseignements seront demandés à la région concernant le rôle de l'accompagnement dans le bus afin de l'intégrer si possible dans le prochain contrat.

- Concernant le mail envoyé par la région qui fait suite au transport scolaire, des précisions seront demandées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.